

« Pour la rationalité dure »

Robert Young

Sociologie et sociétés, vol. 34, n° 1, 2002, p. 125-132.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/009752ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca



Pour la rationalité dure

ROBERT YOUNG

Department of Political Science
University of Western Ontario
London (Ontario), Canada N6A 5C2
Courriel : young@julian.uwo.ca

LES ARTICLES RÉUNIS dans ce numéro, très diversifiés, soulèvent plusieurs questions substantielles. Chaque article discute cependant, jusqu'à un certain point, de l'essentiel de la théorie du choix rationnel (TCR) et tous les articles évaluent l'éventail des applications possibles de la TCR. Je vais résister aux nombreuses occasions offertes de faire des digressions et je vais restreindre mes commentaires à ces possibilités d'application. Mon hypothèse principale est à l'effet que les succès remportés par la TCR l'ont été lorsque la rationalité était définie de manière stricte ou « dure ». C'est-à-dire quand, pour reprendre les termes de Campbell, « la théorie du choix rationnel considère que la réalité politique est déterminée par des individus instrumentalement motivés qui agissent selon une logique utilitaire de coûts et bénéfices. » J'insisterai sur le fait que les calculs portent sur ses propres intérêts. À mes yeux, il s'agit pour ainsi dire du cœur de la TCR.

Dans la partie qui suit, je décris ce que je considère être les victoires de la TCR. Le succès de ce mouvement peut être associé non seulement au fait que sa théorie fondée sur cette définition centrale de la rationalité, se révèle probante, mais aussi au fait qu'elle a été source de stimulation intellectuelle lorsqu'elle s'est révélée juste en partie, ou même incorrecte en grande partie. Le débat sur la rationalité du vote en est le meilleur exemple. Dans la troisième partie, je trace les frontières à l'intérieur desquelles la TCR dure est applicable, et je conclus par une discussion brève sur l'importance pratique de la TCR.

LES SUCCÈS DE LA TCR

La TCR stricte a fait beaucoup de chemin dans plusieurs domaines. Il n'y a cependant pas de consensus quant aux postulats fondamentaux qui y seraient associés. La principale pierre d'achoppement est une définition de la rationalité élargie ou non (« assouplie » ou « pure »). Campbell fait une distinction entre la rationalité « étoffée » et « mince » (note 3) mais Rule exprime cette différence de la manière la plus claire. Selon la TCR « pure », « les utilités maximisées peuvent être aussi égoïstes que la richesse financière d'une individu sa vie durant, ou aussi altruistes que la sauvegarde des baleines. Le modèle tiendra tant que, d'après des évaluations plus ou moins rationnelles, le but à atteindre demeurera constamment des hiérarchies de préférences durables¹ ». Dans cette vision pure, les individus procèdent rationnellement à des maximisations et n'importe quoi peut faire partie de la fonction de préférence. Cependant, à mon avis, les théories qui reposent sur un tel postulat sont tautologiques ou ennuyeuses, ou alors elles sont de simples traductions dans des modèles mathématiques formels, de récits sur comment les gens se comportent sociologiquement ou politiquement; cette traduction ajoute peu à nos efforts, en théorie ou en pratique.

L'analyse des droits de propriété est un domaine où la TCR a remporté un grand succès. Scott Gordon fut le premier à présenter de façon systématique ce qui est maintenant connu sous le nom de la « tragédie du bien commun » (TBC); il l'a fait à propos de la pêche. Depuis, la TBC et les droits de propriété en général ont été l'objet de nombreux écrits. Aujourd'hui, toute la question de la TBC tourne autour de l'égoïsme. Si l'on permettait aux acteurs de se soucier du bien commun, du bien-être de leurs voisins, ou des baleines, cette question n'existerait même pas. Elle existe cependant.

Passons maintenant à un secteur très important de la TCR, le problème de l'action collective présenté pour la première fois de manière systématique par Mancur Olson (1971). Olson a montré que les individus rationnels ne se joignent pas aux grands groupes qui visent à acquérir des biens collectifs, parce que cette action leur coûte cher, parce que leur contribution à la marge à l'acquisition du bien est minime (et imperceptible), et parce qu'on ne peut les priver du bien collectif si un groupe se forme et réussit à acquérir ce bien. Par conséquent, ils vont en profiter sans assumer les coûts (*free ride*). À moins qu'une organisation ne réussisse à les persuader de se joindre à elle en fournissant des incitatifs sélectifs, d'après Olson; sinon, ils ne le feront pas. C'était une théorie très intéressante, choquante pour le sens commun, et fondée fermement sur la

1. Boudon fait, lui aussi, presque la même distinction. Ses trois premiers principes de l'individualisme méthodologique incluent un postulat sur la rationalité (P3) mais la TCR pure requerrait aussi l'acceptation de deux des trois postulats restants, le postulat sur les conséquences (P4) et l'analyse coût-bénéfice (P6). À ce moment-ci, l'altruisme et les considérations non matérielles sont inclus parce que le calcul coût-bénéfice « ne comporte toutefois aucune restriction sur le contenu des intérêts et des préférences du sujet ». Cependant, l'ajout de son postulat P5, l'égoïsme, nous mènerait à la rationalité dure en autant que ce qui motive l'égoïste est son propre intérêt. Boudon ne va pas aussi loin mais sa discussion sur « L'IM seul modèle rationnel général » montre qu'il voit effectivement le calcul coût-bénéfice comme comportant les intérêts personnels.

version dure de la TCR². Cette théorie a aussi exercé une influence énorme, en partie dans la pratique mais aussi intellectuellement (pour une application, voir McLean, 2000).

Considérons les réponses qui ont été apportées au problème de la formation et du maintien des groupes. Quelques-unes de ces réponses se situaient dans la foulée de la TCR dure. Pamela Oliver et ses collaborateurs ont proposé une théorie de la « masse critique » selon laquelle les biens publics qui ont comme caractéristique une source conjointe d'approvisionnement pourraient être fournis par des individus qui calculent que les bénéfices que leur procure le bien, dépassent leurs coûts. Ainsi, plus grand serait le groupe, plus élevée serait la probabilité que le groupe comprendrait un individu avec de telles préférences fortes. Oliver et Marwell ont raisonné « dans le cadre instrumentaliste » et ont défendu l'idée que la théorie d'Olson s'applique seulement lorsque les biens collectifs ont une source faible ou nulle d'approvisionnement conjoint. Voilà une réaction intéressante au livre d'Olsen, *The Logic of Collective Action*.

Il y a eu plusieurs autres réponses cependant. Ainsi, comme Terry Moe l'a présenté de la manière la plus complète, une autre théorie prenait appui sur l'existence d'entrepreneurs en organisation qui investissent à la fois dans l'action collective et dans les incitatifs sélectifs à fournir, pour promouvoir leurs propres intérêts matériels. Toujours à l'intérieur du camp dur de la TCR, Rich a fait un emprunt à la théorie évolutive des jeux pour montrer comment des associations volontaires d'aide mutuelle pouvaient être créées et maintenues. Jack Walker a proposé que le problème d'Olson était souvent résolu du fait que les fondations et les gouvernements fournissaient les fonds de départ. Dans une phrase mémorable, ceci expliquerait (en termes de TCR dure) pourquoi « le système politique est envahi par une nuée d'abeilles en organisation qui s'affairent à voler à la ronde en dépit du fait que les politologues sont incapables d'expliquer comment ils le font » (Walker, 1993, p. 397). Crenson, qui fait une distinction entre les biens collectifs et les maux collectifs (comme les déchets dans un quartier), a proposé ingénieusement que l'individu qui investirait dans la correction de ces maux augmenterait le coût de leur création et inciterait ainsi les autres à contribuer au bien commun. C'était un plan d'attaque intéressant, mais Crenson a dévié quelque peu de la TCR dure en glissant vers le soutien fourni par la pression sociale, sinon vers l'interaction. David Marsh a effectué le même glissement en proposant que les coûts d'une participation à quelques grands groupes n'étaient pas suffisants pour pousser les membres « vers le seuil de la rationalité » (1976, p. 270). Ces réponses étaient cependant provoquées par la théorie dure d'Olson ; elles étaient une grande réussite et ont aidé à définir le cadre d'application de la TCR dure.

2. Il peut y avoir discussion à ce sujet, et elle aurait pour base une note obscure et faite en passant (n° 17, page 61), note dans laquelle Olson reconnaît l'existence d'incitatifs autres que matériels — érotiques, psychologiques, moraux et le reste — et essaie de défendre l'idée qu'ils peuvent constituer des incitatifs sélectifs. Pour des raisons qu'il présente brièvement, il affirme qu'« à aucun moment dans cette étude, cependant, ne sera-t-il fait appel à une telle force ou incitatif moral pour expliquer quelque exemple d'action collective que ce soit ». Bref, Olson s'appuie sur la rationalité dure.

Si nous allons plus loin, nous pouvons voir qu'une bonne partie des réponses apportées au problème soulevé par Olson s'éloignent de la TCR dure. Des chercheurs ont cherché à montrer que la théorie ne pouvait pas permettre de comprendre des catégories importantes de comportements, et qu'Olson et les autres étaient passés à côté de l'essentiel (pour reprendre Rule) parce qu'ils n'avaient pas tenu compte d'exemples de comportement irrationnel (dans le sens dur). Albert Hirschman, par exemple, s'est brillamment défendu contre Olson en faisant remarquer que son livre au sujet de « l'impossibilité de l'action collective pour les grands groupes » avait été suivi de vagues de mobilisation, de marches, de protestations et de grèves sans précédent, dans les années 1960. Cette « incohérence entre la théorie triomphante et la pratique récalcitrante qui l'a suivie, n'a pas été notée » (1982, p. 78). L'explication fournie par Hirschman au sujet de l'action collective (irrationnelle) reposait sur une dynamique dans laquelle les coûts apparents d'un travail orienté vers un but collectif finissent par être perçus comme des bénéfices par les acteurs; ces bénéfices s'ajouteraient aux bénéfices provenant de l'atteinte du bien commun. Dans la même veine, dans une étude à laquelle j'ai participé (parce qu'une étudiante des cycles supérieurs voulait prouver, dans sa thèse, que « les gens font des choses pour rien »), on a montré que des personnes fournissaient de l'argent et des efforts à de grandes associations bénévoles en raison « d'un souci pour la chose publique qui ne se réduit pas à leur propre intérêt » (Young et Forsyth, 1991, p. 526). Bref, ces personnes sont altruistes.

Maintenant, l'important dans ce débat est que le modèle dur d'Olson en TCR a provoqué une immense quantité de recherche et de théorisation. Ce travail a été accompli de l'intérieur comme de l'extérieur, à partir des attaques contre la théorie. Je considère le travail d'Olson comme un des grands succès de la TCR, précisément parce que c'était une application astucieuse et convaincante de la rationalité dure. En tant que tel, il a fait exploser les postulats existants et il a mené à des explications alternatives fondées sur des principes durs de la TCR, ce qui a élargi la participation à cette école de pensée. De plus, je considère aussi les attaques venant de l'extérieur comme un signe de succès, du moins en rapport avec la TCR pure, qui n'a jamais vu de théorie susciter une telle réaction.

La théorie de la bureaucratie constitue une autre victoire. La figure dominante fut celle de William Niskanen, dont la thèse principale était que tous les éléments de la fonction d'utilité d'un bureaucrate — le salaire, les bénéfices, le pouvoir, l'influence, la production du service, la facilité avec laquelle il peut faire des changements dans le service — étaient maximisés quand le budget était maximisé, parce que toutes les variables constitutives étaient « une fonction positive uniforme du budget total du service pendant le mandat du bureaucrate » (1971, p. 38). Bien sûr, des modèles généraux et plus élaborés de la conduite du bureaucrate ont été construits. Il existe aussi un nombre important de preuves à l'effet que les éléments déterminants de la théorie — au sujet du contrôle de l'information, du monopole, des filières de carrière, des modes de rémunération et ainsi de suite — ne tiennent pas la route empiriquement (Blais et Dion, 1991). Mais Niskanen a suscité beaucoup de recherche et la vision endurcie de la

TCR selon laquelle les bureaucrates cherchent à satisfaire leurs propres intérêts, a eu un impact important sur la pratique.

En général, c'est la version dure de la TCR qui produit les résultats inattendus — les résultats qui vont dans le sens contraire de l'intuition et qui amènent les analystes à changer leurs conceptions. La clé de la théorie, comme Rule le dit, c'est lorsque « le lien entre la chose expliquée et le facteur explicatif n'aurait pas été soupçonné n'eût été de la théorie ». Ou comme Boudon l'indique, « les modèles instrumentalistes passent facilement pour “profonds”, comme capables de mettre en lumière les “choses cachées” derrière les “apparences” ». Pour moi, c'est ce qui motive les études empiriques normales en TCR (comme chez Crain et Tollison, par exemple). Cela fournit aussi le mécanisme explicatif dans les études « néo-institutionnelles » comme celles associées à North, Weingast et à d'autres. Dans ces études — à moins qu'on ne tombe dans le fonctionnalisme (où les traits structurels sont « expliqués » en montrant comment ils permettent à certaines fonctions — de meilleurs échanges commerciaux, par exemple, d'être remplies) — il y a une sorte d'agent actif qui est présent, qui perçoit que des bénéfices peuvent être tirés de la modification des structures et qui procède à cette modification de manière instrumentale³.

Prenons finalement l'exemple du vote. Il existe ici un paradoxe terrible pour les modèles de la TCR. En effet, la version dure standard veut que les coûts du vote dans un grand corps électoral seront plus élevés que les bénéfices à tirer de la victoire du candidat préféré, escomptés de la probabilité que son propre vote sera déterminant dans le résultat, c'est-à-dire $C > B \times P$. Le fait que des millions de gens votent crée le paradoxe, un paradoxe si évident que les critiques de la TCR ont fait preuve du mépris le plus corrosif à son endroit à cause de son incapacité à expliquer le phénomène le plus important en démocratie (Green et Shapiro, 1994, p. 47-71). Il vaut tout de même la peine de faire remarquer que le paradoxe du vote a suscité une immense quantité de recherches et de débats; je considère ceci comme une contribution apportée par la TCR dure si ce n'est pas un succès complet⁴. Ce qui est plus important, c'est que des solutions du paradoxe ont compris des modèles en TCR assouplis; cela montre clairement leur faiblesse. D'un côté, le vote peut être vu comme une activité de consommation; de l'autre, le devoir civique peut être inclus dans la fonction d'utilité (de telle sorte que $PB + D - C > 0$). De telles déviations par rapport aux postulats de base de la TCR sont cependant très insatisfaisantes. Les hypothèses et les prévisions qui en résultent, sont vides de sens. C'est

3. Voir Grief, Milgrom et Weingast (1994, p. 753-754) : « Dans cette section, nous identifions les preuves plus directes du fait que les marchands et les gouvernants reconnaissent le besoin de fournir une assurance crédible aux négociants et à leurs biens, du fait qu'ils négociaient des ententes commerciales qui incluaient souvent un rôle à jouer pour les organisations formelles, du fait que ces organisations jouaient un rôle important de coordination et de surveillance, et du fait que le commerce s'est développé dans les villes qui avaient conclu de telles ententes. »

4. Comme Green et Shapiro le disent, « les théoriciens du choix rationnel ont concocté une variété étonnante de conjectures au sujet des coûts et des bénéfices du vote, produisant du même coup une quantité importante d'écrits, peut-être plus importante en termes de citations et de simple longueur des bibliographies, que tout autre sujet en choix rationnel en politique américaine. De plus, ces écrits ont bénéficié d'une sorte de renaissance dans les revues de science politique les plus importantes ». Pour une recension équilibrée, voir Fiorina (1997).

exactement ce que Rule a fait remarquer lorsqu'il a dit que : « on peut expliquer en principe n'importe quelle action sociale en disant qu'elle est menée pour la satisfaction de consommation qu'elle donne. De plus, presque toutes les actions de consommation, si impulsives qu'elles soient, peuvent être considérées comme instrumentales si l'analyse se fait dans une perspective suffisamment courte. [...] Par contre, le fait de recourir à une telle échappatoire passe-partout enlève à la théorie tout son intérêt ». Une telle action n'est « rationnelle que dans un sens trivial ». Je suis totalement d'accord⁵.

En résumé, le modèle dur en TCR n'explique pas bien pourquoi les gens votent. Il y a des preuves convaincantes que les gens votent en raison d'un souci de la chose publique ou d'un sens du devoir (Blais et Young, 1999). Le modèle a cependant suscité beaucoup de recherches à la fois en conformité avec les postulats durs et en rupture avec eux ; la vision pure en TCR n'aurait jamais réussi à faire cela parce que son insignifiance est particulièrement évidente dans les études sur le vote, où elle n'explique rien et ne suscite aucun intérêt.

Enfin, le débat sur la rationalité du vote a aidé à identifier les frontières des zones de comportements à propos desquelles la TCR tient la route. Même si les gens votent en raison de leur sens du devoir, la rationalité n'est pas sans importance. La participation au vote est plus élevée si les enjeux sont de taille, si la compétition est serrée, si la température est bonne, etc. Dans cette zone de comportements, le raisonnement instrumental joue à la marge par comparaison aux facteurs de motivation émotifs (Grofman, 1993). Ceci nous amène à traiter de l'éventail d'application de la théorie dure en TCR.

LES APPLICATIONS DE LA TCR ET LES LIMITES DE LA RATIONALITÉ

Un fil conducteur important traverse les articles présentés ici : c'est l'idée que la TCR peut être, plus ou moins, mal appliquée. Campbell, notamment, se réfère aux critiques de la TCR qui dénoncent ses postulats simplistes et ses fondements empiriques faibles. La question soulevée ici porte sur la vérité. Les postulats rendent-ils compte de la réalité (telle que perçue par les analystes) de manière congruente ? Les données décrivent-elles une bonne partie du phénomène à l'étude ou sont-elles partielles ? L'explication semble-t-elle logique, spécialement par rapport aux perceptions que les acteurs ont de la situation ? Bref, où la TCR rend-elle bien compte de cette partie du monde politique et social à laquelle on l'applique ?

Il semble que la TCR ne rende pas bien compte des cas où les acteurs sont motivés par des forces non rationnelles. Boudon est particulièrement limpide à ce sujet lorsqu'il affirme que les gens peuvent faire preuve d'imperfections cognitives, qu'ils peuvent se comporter en fonction de dictats prescriptifs et sans tenir compte des conséquences, et que certains acteurs peuvent avoir des opinions sur certains sujets sans y avoir un inté-

5. Voir aussi Mueller à propos de l'inclusion du devoir dans le calcul du vote (p. 351), « Cette modification de l'hypothèse de l'électeur rationnel réconcilie effectivement l'acte de voter avec la rationalité individuelle mais elle le fait en dérochant l'hypothèse de la rationalité et de l'intérêt personnel, de son pouvoir de prévision. N'importe quelle hypothèse peut se réconcilier avec n'importe quelle preuve contradictoire si l'on ajoute une hypothèse auxiliaire appropriée. »

rêt égocentrique. Appliquer les modèles durs de la TCR à ces zones de phénomènes ne serait vraisemblablement pas aussi fructueux que si on adoptait une autre perspective. C'est la même chose lorsque l'inconscient dirige le comportement et lorsque la constitution des préférences est l'enjeu central (comme le souligne Campbell).

Alors, où la TCR peut-elle s'appliquer de manière fructueuse? Il semblerait qu'on peut s'en servir quand les acteurs se comportent selon ses postulats de base, c'est-à-dire lorsque nous trouvons « des individus qui sont motivés de manière instrumentale et qui agissent selon une logique utilitaire et de coût-bénéfice ».

Mais cette réponse est sûrement trop limitée. Elle ignore la possibilité que l'application de la TCR puisse dévoiler quelque logique interne ou cachée; elle rigidifierait le merveilleux débat qui se situe aux marges du comportement rationnel, là où des modèles en compétition suscitent de nouvelles recherches et des intuitions (dont Rule se réjouit à juste titre). En fait, je dirais qu'on devrait utiliser partout les modèles durs en TCR à cause de la réaction qu'ils suscitent; le vrai problème, c'est que les partisans de la TCR sont réticents à admettre la défaite et à se retirer de champs d'études où les modèles n'ont pas réussi à être validés. S'il existe une tendance à la modération dans les conflits entre les partisans de la TCR et ses opposants, comme l'indiquent Laitin et Campbell, alors de telles capitulations pourraient devenir plus faciles.

Finalement, nous devrions cependant reconnaître que le déploiement de la TCR dure a des effets pratiques. La vision des bureaucraties présentée par Niskanen a pénétré les médias et l'opinion publique et elle a conduit à se méfier des « bureaucrates » (qu'on considérait auparavant comme des « serviteurs de l'État »). Considérer les politiciens comme soucieux de leur réélection plutôt que de politique ou du bien public, a accru le cynisme des citoyens à leur égard. Ajoutons à cela la vision d'Olson sur la compétition entre les intérêts organisés dans laquelle le bien collectif était inévitablement sous-représenté par rapport à la recherche étroite de rentes. Cet amalgame de conceptions a mené à la conclusion que les gouvernements sont intrinsèquement non fonctionnels, en fait malades, et que, par conséquent, la seule solution est de les réduire — ce que Reagan et Thatcher ont fait — et de restreindre leur action dans la constitution même (Brittan). La TCR dure a donc eu des succès « pratiques » en plus de succès et d'échecs intellectuels. C'est à ces développements que ses opposants les plus féroces ont résisté (Kelman). Et c'est cette dimension pratique que les chercheurs avertis en sciences sociales devraient avoir à l'esprit quand ils décident si et comment ils vont travailler dans le cadre de la TCR. ◀

BIBLIOGRAPHIE

- BLAIS, André et Stéphane DION (dir.) (1991), *The Budget-Maximizing Bureaucrat*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
- BLAIS, André et Robert YOUNG (1999), « Why do people vote? An experiment in rationality », *Public Choice*, n° 99, p. 39-55.
- CRAIN, W. Mark et Robert D. TOLLISON (dir.) (1990), *Predicting Politics: Essays in Empirical Public Choice*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.

- CRENSON, Matthew A. (1987), « The private stake in public goods: overcoming the illogic of collective action », *Policy Sciences*, n° 20, p. 259-276.
- FIORINA, Morris P. (1997), « Voting Behavior », in Dennis C. MUELLER (dir.), *Perspectives on public choice: A handbook*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 391-414.
- GORDON, H. Scott (1954), « The Economic Theory of a Common-Property Resource: The Fishery », *The Journal of Political Economy*, n° 52, p. 124-142.
- GREEN, Donald P. et Ian SHAPIRO (1994), *Pathologies of Rational Choice Theory: A Critique of Applications in Political Science*, New Haven, Yale University Press.
- GRIEF, Avner, Paul MILGROM et Barry WEINGAST (1994), « Coordination, Commitment, and Enforcement: The Case of the Merchant Guild », *Journal of Political Economy*, vol. 102, n° 4, p. 745-776.
- GROFMAN, Bernard (1993), « Is turnout the paradox that ate rational choice theory? » in B. GROFMAN (dir.), *Information, participation and choice*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- HIRSCHMAN, Albert O. (1982), *Shifting Involvements: Private Interest and Public Involvement*, Princeton, Princeton University Press.
- KELMAN, Steven (1987), « Public choice and public spirit », *The Public Interest*, n° 87, p. 80-94.
- MARSH, David (1976), « On Joining Interest Groups: An Empirical Consideration of the Work of Mancur Olson Jr. », *British Journal of Political Science*, n° 6, p. 257-271.
- MCLEAN, Ian (2000), « Review Article: The Divided Legacy of Mancur Olson », *British Journal of Political Science*, n° 30, p. 651-668.
- MOE, Terry M. (1980), *The Organization of Interests*, Chicago, The University of Chicago Press.
- NISKANEN, William A. (1971), *Bureaucracy and Representative Government*, Chicago, Aldine.
- OLIVER, Pamela E. et Gerald MARWELL (1988), « The Paradox of Group Size in Collective Action: A Theory of the Critical Mass. II », *American Sociological Review*, n° 53, p. 1-8.
- OLSON, Mancur (1971), *The Logic of Collective Action*, 2^e éd., Cambridge, Harvard University Press.
- RICH, Richard C. (1988), « A cooperative Approach to the Logic of Collective Action: Voluntary Organizations and the Prisoners' Dilemma » *Journal of Voluntary Action Research*, n° 17, p. 5-18.
- WALKER, Jack L. (1983), « The Origins and Maintenance of Interest Groups in America », *American Political Science Review*, n° 77, p. 390-405.
- YOUNG, R. A. et Shirley M. FORSYTH (1991), « Leaders' Communications in Public-interest and Material-interest Groups », *Canadian Journal of Political Science*, n° 24, p. 525-540.